

L'obsession de la lumière

Si la lumière est à l'origine de toutes choses, elle est assurément le fondement de la démarche architecturale de Richard Plottier ainsi que la force vive de cette maison intergénérationnelle de l'enfance et de la famille. La forme de l'édifice a ainsi été en grande partie pensée en fonction de cette source, avec différents niveaux de retrait, en façade ouest, de façon à drainer les apports lumineux. Les vitrages toute hauteur, les sas aux portes automatiques vitrées ainsi que les circulations, déga-

gées du bâtiment, participent de cette quête. Mais c'est surtout l'atrium principal vitré qui, en aspirant la lumière, sert de rotule transparente en même temps que de lieu d'animation et de diffusion vers les pièces environnantes, souvent ouvertes ou vitrées. Un parti pris habilement corrélé aux choix techniques performants (pompe à chaleur géothermique, enveloppe performante, ventilation double flux, éclairage basse consommation...) pour, au final, un vrai confort d'usage.

mots clés

équipement public
administration
restructuration urbaine

adresse

Maison intergénérationnelle
de l'enfance et de la famille
74160 Saint-Julien-en-Genevois

SAINT-JULIEN-EN-GNEVOIS



MIEF DE S^t JULIEN-EN-GNEVOIS

MAÎTRE D'OUVRAGE
COMMUNE DE SAINT-JULIEN-EN-GNEVOIS

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
ARCHITECTE - RICHARD PLOTTIER
PAYSAGISTE - WILLEM DEN HENGST
ÉCONOMISTE - ARBOTECH
BET STRUCTURE - BEM INGENIERIE
BET FLUIDES - CENA INGENIERIE

SURFACE UTILE : 3 162 M²

COÛT DES TRAVAUX
4 548 000 € HT

COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER)
5 663 800 € HT

DÉBUT DU CHANTIER : MAI 2012
LIVRAISON : JANVIER 2014
MISE EN SERVICE : FÉVRIER 2014

Ce gros vaisseau de 3 165 m² de surface de plancher abrité, selon le principe de la mixité d'usages, deux crèches, un centre social ainsi que les locaux du Conseil général. Une cuisine centrale et d'autres fonctions vitales à l'édifice logées en sous-sol (parking de 40 places, aire de livraison, services communs de la crèche...). Un projet conséquent donc, qui a été érigé sur un terrain situé en cœur de ville. Aboutissement de l'axe piétonnier structurant nord-sud reliant la rue du Jura à la place de l'église et à la mairie, il est au milieu d'un ensemble hétérogène constitué de logements collectifs des années 1990 et de villas plus anciennes.

Compacité et linéarité

La géométrie dessinée par l'axe principal historique nord-sud a déterminé l'implantation de l'édifice ainsi que sa forme urbaine linéaire. Le paysage environnant, marqué par une prégnance relativement forte du végétal (les espaces verts entourant les villas) confronté aux immeubles en béton, a guidé un trait mesuré, priorisant les notions de compacité et d'intégration sur deux étages, le plus élevé étant en retrait. Dans cette optique, le terrain a été abondamment décaissé de façon à y loger un sous-sol dédié aux espaces servants. Sur cette embase ont été installées deux crèches partiellement enterrées, parfaitement symétriques, organisées en vis-à-vis de part et d'autre d'une entrée centrale, côté est, qui les distribue. Ces lieux dédiés à la petite enfance s'ouvrent vers l'ouest en liaison directe avec des espaces verts d'évolution extérieure clôturés, jusqu'en limite de propriété.

Dialogue de matières

Tout le talent de l'architecte a été d'implanter les ascenseurs et les escaliers à l'extérieur du bâtiment, sur la façade est. Ces circulations en béton armé sécurisées par des garde-corps en verre desservent les différents étages et permettent surtout de libérer les espaces intérieurs. Cette colonne vertébrale vient aussi se confronter au corps de l'édifice principal revêtu de panneaux en aluminium laqué (teinte bronze) qui changent d'aspect en fonction des lumières, ainsi qu'aux murs de refends végétalisés –qui compensent les espaces verts restreints. Chaque niveau du bâtiment s'affirme par ailleurs par la lecture des tranches de dalles en béton armé entre lesquelles les panneaux en aluminium alternent avec des modules vitrés (avec stores réglables). Ces jeux de rupture et de rencontre entre des corps d'architecture et des matières différents marquent les usages tout en servant le propos d'une œuvre moderne et originale qui s'affranchit du contexte bâti existant.

Pénétrons à présent au cœur de l'édifice. Depuis le cheminement piéton situé à l'est, on entre de plain-pied dans le hall d'accueil des deux crèches qui donne accès aux bureaux de l'administration et de la direction. Ce hall bénéficie d'une lumière de second jour issue des verrières d'un atrium taillé au cœur de la bâtisse, et distribue un local poussettes ainsi que des vestiaires. Les crèches proprement dites sont organisées autour d'un espace polyvalent d'activités, par ailleurs mobilisé pour les repas, qui est situé au milieu des quatre unités de vie (deux salles de repos, des sanitaires et un rangement) avec, dans son prolongement donnant sur l'extérieur, le préau et la cour de récréation. Le confort d'usage est notamment garanti par un traitement du sol pouvant d'une chape en caoutchouc massive, associée à un plancher chauffant ainsi que par des variateurs de lumière qui permettent d'ajuster les apports. Côté fonctionnalité, un monte-charge assure l'acheminement des repas depuis l'office culinaire situé en sous-sol tandis qu'un ascenseur contigu aux deux crèches, contrôlé par le personnel, permet d'accéder, en fonction des besoins d'animation, aux salles motrices du 1^{er} étage.

Urbanité et paysage

Ce niveau accueille le centre social, autrement nommé "espace de partage" (pôle petite enfance avec ses locaux de gestion) ainsi que les locaux départementaux (centre technique, pôle médico-social, espaces communs), l'ensemble s'articulant autour du patio central. Les espaces sont généreux et épanouis par des triples vitrages généreux qui créent une liaison forte avec le paysage. Mais la surprise principale de cet étage vient d'une cuisine pédagogique partagée par de multiples usagers (pôle enfance, écoles, centre hospitalier voisin), pièce fédératrice du projet.

Rendez-vous enfin au niveau supérieur, qui regroupe 450 m² affectés à un plateau de bureaux, sur tout le linéaire et autour de l'atrium, dédiés aux services du Conseil général. Dessinée en retrait sur ce plan, la structure de l'édifice s'ouvre sur des espaces de toiture végétalisée irrigués grâce à l'eau de pluie récupérée. Cette douce horizontale cadre la vue sur le lointain et la chaîne du Jura et vient épanouir les espaces de travail. Ainsi reliée au grand paysage, bien que très urbaine, cette vaste maison se donne de l'air pour faciliter la vie des gens qui l'occupent.



2



3



4

1 - Circulation verticale extérieure

2 - Espace d'accueil situé à l'étage

3 - Locaux de la crèche en rez-de-chaussée

4 - Le projet est implanté dans un quartier d'habitat collectif

5 - Façade principale et espaces extérieurs



5